

DOSSIER DE PRESSE

Alexis Cordesse

Rwanda

VERNISSAGE

Jeudi 27 mars 2014

EXPOSITION du 28 mars au 17 mai 2014

Du mercredi au samedi de 14h à 19h et sur rendez-vous

C'est dans l'indifférence générale qu'eut lieu le génocide du Rwanda.

Le 6 avril 1994, le président Juvénal Habyrimana est assassiné. Aussitôt, le pouvoir en place met en application son plan d'extermination visant à éliminer tous les opposants au régime et l'ensemble des Tutsis du Rwanda. En moins de 100 jours, militaires, miliciens et civils tuèrent entre 800 000 et un million de personnes. Puis le pouvoir génocidaire contraignit à l'exode vers les frontières 2,5 millions de Hutu dont une grande partie avait participé aux tueries.

Ancien photoreporter, Alexis Cordesse se rend pour la première fois au Rwanda en 1996. Deux ans après le génocide, sur les collines, il interroge des survivants, enregistre les traces de l'absence et les séquelles du traumatisme. Confronté à l'inimaginable, il en tire la nécessité de repenser sa pratique en s'interrogeant sur la faillite du pouvoir des images à informer. Dès lors, il retourne régulièrement au Rwanda et consacre plusieurs travaux à l'évocation de ces événements. Son approche associe photographies, documents d'archives et témoignages.

La démarche d'Alexis Cordesse résiste à la commodité d'un discours moralisateur sur le crime de masse, la souffrance de la victime, et sur l'inhumanité du bourreau. Elle interroge le pouvoir des images à dire uniquement par elles-mêmes la nature de ce qui s'est passé et invite le spectateur à penser le crime plutôt qu'à le contempler.

Contact :
Françoise Morin
Tel : 01 78 94 03 00
Courriel : contact@lesdoucheslagalerie.com

Les Douches la Galerie
5, rue Legouvé 75010 Paris
Métro République ou Jacques Bonsergent
www.lesdoucheslagalerie.com

Partenaire média
nova
101.5 FM

LES DOUCHES
LA GALERIE

Présentation des œuvres

L'exposition présente trois ensembles réalisés au Rwanda, entre 1996 et 2013. Ces ensembles associent, selon des dispositifs spécifiques, images photographiques, archives sonores, et entretiens.

I. *Itsembatsemba, Rwanda un génocide plus tard*

Un film d'Alexis Cordesse & Eyal Sivan

Documentaire | 1996 | 13mn | B/W | 4:3 | STEREO

VO : kinyarwanda - sous-titres : français

© État d'urgence (FR) Memento production (FR)

Né de la collaboration entre Alexis Cordesse et le cinéaste Eyal Sivan, *Itsembatsemba, Rwanda un génocide plus tard* est un court métrage expérimental réalisé à partir de photographies en noir et blanc, d'enregistrements sonores et d'archives de la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTLTM), la célèbre « radio de la haine ».

Alexis se rend pour la première fois au Rwanda en 1996. Il photographie et réalise des prises de son lors de cérémonies de commémoration du génocide, à l'occasion des exhumations-inhumations des ossements des victimes, dans des sanctuaires, dans des asiles psychiatriques. Sur les collines, la vie reprend lentement. Il enregistre les traces de l'absence et les séquelles du traumatisme. Alors qu'en 1994 la déferlante d'images iconiques de la souffrance des réfugiés avait largement contribué à effacer le scandale du génocide sous la détresse de l'exode, le photographe se confronte à l'urgence de témoigner au présent du passé, de dire la spécificité du crime commis au Rwanda dans l'indifférence générale.

Utilisant les ressources narratives du montage cinématographique, ces images sont assemblées en séquences et montées avec des sons d'ambiance et des extraits sonores de la RTLTM. Créée en 1993 par des extrémistes Hutu, cette radio était le plus populaire des « médias de la haine ». Alternant musique populaire et discours racistes, elle joua un rôle essentiel dans la dissémination de l'idéologie ethnique, puis dans la coordination et la motivation des tueries. Preuve à charge contre les auteurs du génocide, les mots de la radio viennent, dans ce film, contaminer et complexifier la représentation visuelle de l'horreur en rappelant la spécificité du crime commis contre les Tutsi du Rwanda. Fondé sur la nécessité d'envisager un nouvel espace de perception et de représentation, cet essai expérimental contribue à reformuler la question de « l'irreprésentable ».

« Itsembatsemba, Rwanda un génocide plus tard » a été réalisé en 1996, à l'occasion des 25 ans de l'organisation Médecins Sans Frontières ; il a été notamment présenté à la DOCUMENTA 11 de Kassel en 2002, sous la direction d'Okwui Enwezor, ainsi que dans de nombreux festivals.

En 1997, il a obtenu un Golden Gate Award au San Francisco International Film Festival ainsi que la mention spéciale au Festival international du film documentaire et courts-métrages de Bilbao.



© Memento production / Alexis Cordesse / Courtesy Les Douches La Galerie

LES DOUCHES
LA GALERIE

II. *L'aveu, 2004*

Dix diptyques, tirages sur papier coton Canson Rag Photographique 310 gsm réalisés en 2014 par l'auteur.

Format 30 x 40 cm chacun. Edition de 8 + 2 EA

Dix ans après le génocide, au sein des prisons, les procédures d'aveux se multiplient, encouragées par des remises de peine ou des libérations provisoires. Envoyé par le quotidien *Libération*, Alexis Cordesse se rend dans la province de Kibuyé, à l'ouest du pays où, entre avril et juin 1994, 59 050 Tutsi furent exterminés. Il interviewe et photographie des Rwandaises et des Rwandais qui ont avoué leur participation au génocide. Certains sont en liberté provisoire, d'autres sont encore en détention. La plupart sont en attente de procès.

L'ensemble présenté à la galerie réunit dix diptyques composés de portraits en couleur d'hommes et de femmes ayant participé au génocide, pris frontalement, et d'extraits d'aveux. Le photographe a travaillé à hauteur d'homme, dans un rapport de proximité. Refusant tout effet dramatique dans la mise en scène et le traitement de la lumière, il s'attache à révéler, à travers ce processus d'incarnation du mal à l'échelle de l'individu, l'ambiguïté et la complexité de ces personnages, sans les réduire au simple jugement moral. Par son caractère volontairement modeste, le dispositif contraste avec l'énormité du crime. La proximité qu'il impose avec les images et les témoignages conduit le visiteur à s'interroger sur la distance à laquelle regarder ces hommes et ces femmes.

Selon la justice rwandaise, 800.000 personnes ont été condamnées pour avoir directement pris part aux assassinats ou aux violences sexuelles durant le génocide, soit 10% environ de la population que comptait le pays en 1994.

Ce travail a fait l'objet, en 2004, d'un cahier spécial du quotidien Libération.



« Je dirigeais un groupe de 6 personnes. Installés à une barrière au croisement de deux routes très fréquentées, nous avions pour ordre de contrôler les cartes d'identité et d'arrêter les Tutsis qui fuyaient des collines. On regardait aussi les visages. Un Tutsi se reconnaît surtout à son nez, qui est plus long et plus fin que celui d'un Hutu. Quand on en attrapait un, on le tuait sur le champ. »

*Ntare Alexis
Ancien milicien Interhamwe, arrêté le 12 septembre 1994 pour crime de génocide, en liberté provisoire depuis le 5 mai 2003.*



« Les deux enfants s'étaient cachés dans une bananeraie à côté de chez moi. Lorsque Claver les a découverts, il a dit, très content de lui : « Venez voir, j'ai attrapé deux petits cafards ». Je les ai tués avec un gourdin. Le premier, je lui ai mis trois coups, le deuxième était plus petit, deux coups ont suffi. Dans le temps c'était devenu vraiment populaire de tuer les Tutsis. Donc de tuer ces enfants, ça ne m'a rien fait. »

*Ndongamira François
Masson, arrêté le 10 février 1996 pour crime de génocide, en liberté provisoire depuis le 5 mai 2003.*



« Je vivais avec Balthazar, un Tutsi. Après une première attaque sur la montagne où nous étions cachés, Balthazar m'a demandé de partir pour sauver nos trois enfants. Après deux jours de marche, nous avons réussi à atteindre la maison de ma famille. Le lendemain, ils m'ont dit qu'ils ne voulaient pas d'enfants Tutsi chez eux et ils nous ont chassés. Nous sommes restés cachés près de la maison pendant trois jours. Il y avait la pluie, il y avait la faim. Alors, j'ai décidé de me suicider avec mes enfants. Je les ai jetés dans la rivière. Au moment où j'allais me suicider, mon frère cadet m'a retenu. Il m'a dit : "Pourquoi te suicider, tu as réglé ton problème avec les Tutsis." »

*Ayinkamiye Colette
Cultivatrice, arrêtée le 9 mai 2000 pour crime de génocide, emprisonnée à la prison centrale de Gisovu, en attente de jugement.*

III. Absences, 2013

Tirages C-Print satinés argentiques réalisés en 2014 par l'atelier Choi, à Paris.

Format 120 x 160 cm – Edition de 3 + 2AP

Accompagnés de deux témoignages de rescapés et d'une « Juste ».

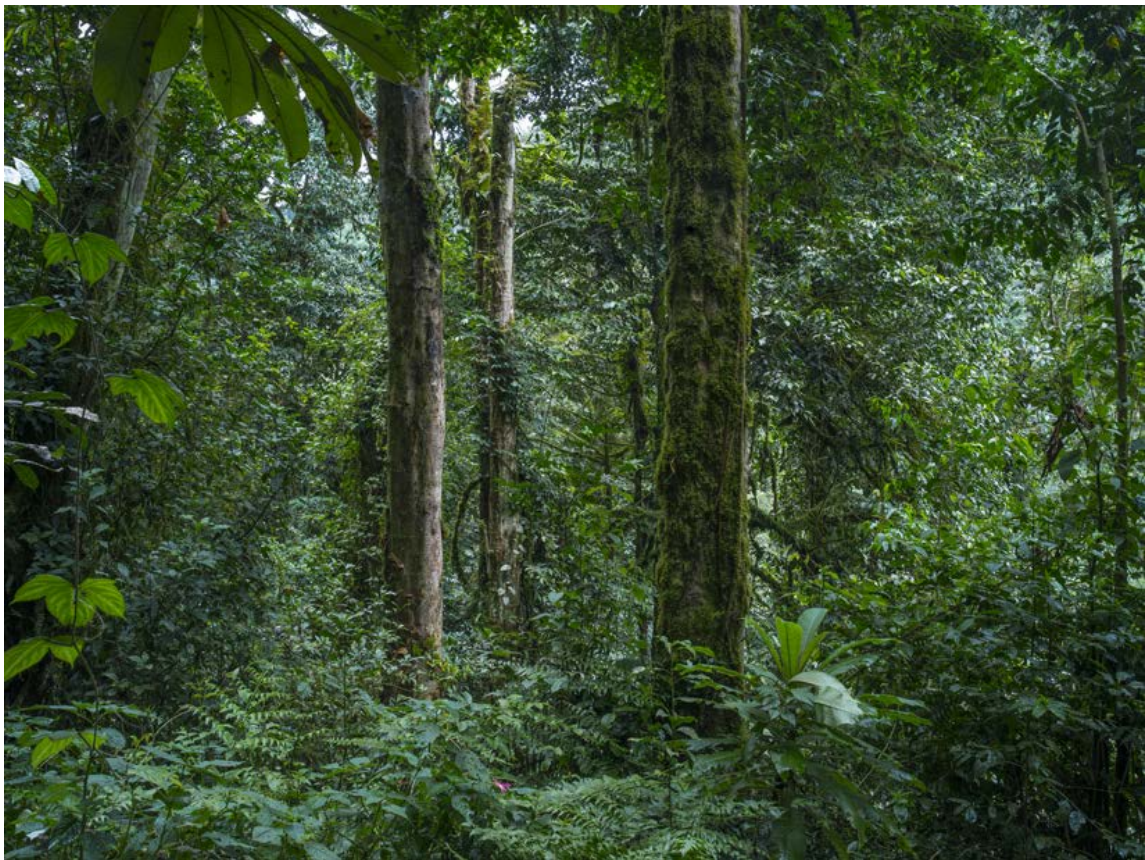
En 2013, Alexis Cordesse retourne au Rwanda pour y réaliser des photographies de nature où toute présence humaine est absente. Ces photographies nous mènent des collines vallonnées de la région de Kibuye, à la forêt primaire de Nyungwe, en passant par les plaines marécageuses du Bugesera. Les images dialoguent avec la peinture de paysage (des montagnes cotonneuses de Caspar David Friedrich aux jungles foisonnantes du Douanier Rousseau) tout en jouant, de façon assumée, avec les clichés colonialistes faisant du Rwanda un « Éden aux mille collines ». Suprême contrepoint aux horreurs du génocide, les paysages semblent avoir recouvré la quiétude qui les caractérisait naguère.

Pour autant, *Absences* se nourrit des images antérieures (celles d'*Itsembatsemba* et celles produites par les médias) pour faire émerger la conscience troublante que ces lieux à la beauté originelle ont, vingt ans plus tôt, hébergé l'horreur. Face à l'ambivalence révélée de ces paysages, il s'agit moins d'en admirer l'irrépressible beauté que d'en sonder les interstices, la trace invisible que l'histoire a déposés en eux. Ils sont des trompe-l'oeil, des pièges et non des refuges, des tombeaux à ciel ouvert où se dévoile une nature luxuriante, entêtée dans son travail de vie. Une nature en apparence autiste à l'histoire des hommes.

L'ensemble est complété par deux clichés des stèles du souvenir, à Ntarama et à Gishwati, où sont gravés les noms des victimes, ainsi que des témoignages de deux rescapés et d'une "Juste" hutu que le photographe a recueillis lors de son séjour. Portraits sans visage, réduits à la seule présence sonore, ces témoignages enregistrés seront disponibles à l'écoute sur le lieu de l'exposition. Ce dispositif ouvre un nouvel espace de perception où le spectateur devra engager son imagination, sa capacité à se représenter l'événement en mesurant l'écart qui oppose ces paysages muets aux récits de ce qui a été vécu, dans ses lieux, témoignages de la destruction qui en désignent les manques. **Nathan Réra**

« (...) Mes parents habitaient tout près d'ici. Ils avaient eu 7 enfants. Tout le monde a été tué, je suis la seule survivante. Comme je suis restée seule, je n'ai pas eu la chance de terminer mes études. On vit avec les tueurs, car on n'a pas d'autre choix. Bien sûr, il est préférable de pardonner, mais uniquement à celui qui a demandé pardon après avoir avoué tout ce qu'il a fait et pourquoi il l'a fait. On peut alors pardonner, car le pardon est nécessaire dans la vie. Mais quand on a la malchance de revivre avec eux sans qu'ils aient révélé toute la vérité, qu'il existe encore quelque chose de caché, surtout quand il s'agit de savoir où se trouvent les corps des nôtres pour les enterrer, alors je dirais que c'est comme un chemin de croix, mais que l'on doit savoir endurer. On leur dit bonjour, certains répondent peut-être de bon cœur, d'autres font semblant que ça va. On essaye de vivre ensemble (...) »

Uwababyeyi Odette, cultivatrice



Sans titre, forêt primaire de Nyungwe, série *Absences*, Rwanda, 2013
© Alexis Cordesse / Courtesy Les Douches La Galerie

Repères chronologiques de l'histoire du Rwanda

- 1898** Les Allemands colonisent le Rwanda, petit royaume composé de deux groupes socio-ethniques, les Hutu (agriculteurs, majoritaires) et les Tutsi (bergers, minoritaires). Ces derniers étant à la tête du pouvoir monarchique.
- 1921** Le Rwanda est placé sous mandat belge.
- 1931** L'administration belge introduit la mention ethnique dans les livrets d'identité.
- 1959** Décès mystérieux du dernier grand roi tutsi Mutara Rudahigwa. Des révoltes paysannes hutu provoquent l'exode de centaines de milliers de Tutsi.
- 1961** Victoire des partis hutu aux premières élections législatives.
- 1962** Proclamation de l'indépendance du Rwanda.
- 1973** Coup d'État militaire du général-major hutu Juvénal Habyarimana, qui se fera élire à la présidence pendant vingt ans.
- 1990** Le Front Patriotique Rwandais (FPR), majoritairement formé d'exilés tutsi en Ouganda, lance une offensive dans le nord du Rwanda. Une Intervention militaire de la France arrête provisoirement sa progression.
- 1993** Sous la pression militaire du FPR, aux portes de Kigali, Habyarimana signe les accords de paix d'Arusha qui prévoient un partage du pouvoir. Les extrémistes hutu créent l'hebdomadaire *Kangura* et la Radio-Télévision des Mille Collines (RTL) pour diffuser leur propagande appelant au génocide des Tutsi.
- 1994** *6 avril à 20 heures.* Assassinat du président Juvénal Habyarimana de retour d'un sommet régional en Tanzanie, au-dessus de l'aéroport de Kigali. Les auteurs et les circonstances de l'attentat restent encore, à ce jour, controversés. Les extrémistes hutu commencent à assassiner les opposants politiques.
- 7 avril dans la matinée.* Assassinat de la Première ministre hutu modérée, Agathe Uwilingiyimana. Invasion des quartiers de la capitale par les milices *interahamwe*. Début du génocide, qui dure une centaine de jours. Suite au mouvement immédiat des troupes du FPR vers l'intérieur, la guerre civile reprend.
- 22 juin.* Lancement de l'opération Turquoise. En attendant le renforcement des Casques bleus, l'armée française reçoit un mandat de l'ONU pour pénétrer dans le nord-ouest du Rwanda afin d'instaurer une zone humanitaire sûre, dite « turquoise ». Cette mission ambiguë (protéger les populations en danger ? Ouvrir une porte de sortie aux caciques et aux milices du régime génocidaire ?) prend fin le 21 août.
- 4 juillet.* Kigali tombe aux mains du FPR.
- 15 juillet.* 500 000 réfugiés hutu passent la frontière congolaise. Dans les semaines qui suivent, trois fois plus les rejoignent dans les camps à l'est du Congo.
- 3 octobre.* Le Conseil de sécurité de l'ONU avalise un rapport qualifiant de génocide les massacres commis au Rwanda.
- 8 novembre.* La résolution 955 du Conseil de sécurité de l'ONU crée le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) afin de juger les personnes responsables d'actes de génocide et d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda. Son siège est situé à Arusha, en Tanzanie.
- 1996** *Novembre.* Invasion de l'est du Congo par les troupes du FPR, qui déclenche le retour de deux millions de réfugiés hutu au Rwanda.

- 1997** *17 mai.* Les troupes de l'armée rwandaise poursuivent une marche conquérante de 1 500 kilomètres à travers le Congo, mettant en fuite Mobutu Sese Seko et portant au pouvoir Laurent-Désiré Kabila.
- 17 décembre.* Publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire belge concernant les événements du Rwanda et le rôle de la Belgique.
- 1998** Mission d'information parlementaire sur le rôle joué par la France au Rwanda, présidée par Paul Quilès. Début de l'enquête du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière sur l'attentat contre Juvénal Habyarimana.
- 2001** *Mars.* Publication de la loi organique sur les juridictions *Gacaca*, anciennes juridictions communautaires réactivées pour accélérer les procès des quelques centaines de milliers de personnes accusées de participation au génocide.
- 2002** *1er janvier.* Proclamation de la IIIe République du Rwanda qui consacre le régime du président Paul Kagame.
- 2003** *1er janvier.* Décret présidentiel concernant les condamnés pour crimes de génocide. Il autorise la libération conditionnelle des condamnés de deuxième et troisième catégorie (tueurs et complices de tueurs sans responsabilités particulières) dont les aveux ont été acceptés et qui ont effectué la moitié de leur peine en prison.
- 2006** Le juge Bruguière réclame des poursuites contre Paul Kagame et des membres de son gouvernement, pour leur supposée implication dans l'attentat du 6 avril 1994. Rupture des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda. Création, à Kigali, d'une commission d'enquête sur le rôle de la France dans le génocide.
- 2008** La thèse du juge Bruguière est mise à mal après la rétractation de son principal témoin.
- 2009** Le Rwanda devient membre du Commonwealth. Rétablissement des relations diplomatiques avec la France.
- 2010** Réélection de Paul Kagame avec 93 % des suffrages.
- 2012** L'enquête balistique du juge antiterroriste Marc Trévidic contredit la thèse de Jean-Louis Bruguière : les tirs de missiles auraient été effectués du camp Kanombe, bastion de l'armée hutu.
L'État rwandais met officiellement fin aux juridictions *Gacaca*.

Alexis Cordesse

Né en 1971, vit et travaille à Malakoff

Expositions personnelles

- 2014 Rwanda, wounded vision, Musée Kazerne Dossin, Malines, Belgique
Rwanda, Les Douches La Galerie, Paris
Border Lines, Centre Atlantique de la Photographie, Brest, France
L'Aveu, Galerie Ikono, Bruxelles, Belgique
Rwanda, blessures d'images, Centre du Patrimoine Arménien, Valence, France
- 2013 La Piscine, Galerie Confluence, Nantes, France
Border Lines, Centre Sakakini, Ramallah, Territoires palestiniens
- 2012 Border Lines, Artothèque de Caen, France
Instituts Français de Jérusalem Est et Gaza, Territoires palestiniens
Institut Français de Jérusalem Ouest, Israël
- 2010 Border Lines, École Spéciale d'Architecture, Mois de la photo, Paris
- 2006 Du Beau Travail! Centre Atlantique de la Photographie, Brest
Théâtre de l'Agora, Scène nationale d'Évry
- 2005 Du Beau Travail! Galerie de l'ancienne Poste, Le Channel, Scène nationale de Calais
La Manufacture, CDN Nancy-Lorraine / Théâtre 71, Scène nationale de Malakoff
- 2004 La Piscine, Galerie La Périphérie, Malakoff / Septembre de la Photographie, Lyon
Aux Quatre Chemins, Bibliothèque Elsa Triolet, Pantin, France
- 2003 La Bruja, fixes tropiques, Nikon Images House Galerie, Zürich, Suisse
- 1994 Vies volées, Patricia, journée mondiale de lutte contre le Sida, Trocadéro, Paris
- 1993 Vies volées, Laurent, journée mondiale de lutte contre le Sida, Église St-Eustache, Paris
- 1992 *La Somalie*, festival Visa pour l'image, Perpignan, France

Expositions collectives

- 2013 20e Rencontres photographiques, Lorient, France
Jérusalem, Izmir, Alger, Les Douches La Galerie, Paris
Urbi & Orbi, Biennale de la photographie et de la ville, Sedan, France
- 2012 Usages et convivialité, Maison des Arts de Malakoff, France
- 2010 Clichy sans clichés, Institut Français, Berlin, Allemagne
- 2006 Clichy sans clichés, Hôtel de Ville, Paris / Espace 93, Clichy-sous-Bois, France
- 2005 Prisonniers de l'image, Centre d'histoire de la résistance et de la déportation, Lyon
- 2004 2/15 – The day the world say no to the war, Paul Smith, New York, USA
- 2003 Strangers, Triennial of Photography and Video, ICP, New York, USA, avec Eyal Sivan

2002 DOCUMENTA 11, Kassel, Allemagne, avec Eyal Sivan

Publications

Border Lines, portfolio édition limitée Musée Nicéphore Niépce & Artothèque de Caen, texte de Michel Poivert

Prix *Lucien et Rodolf Hervé 2010*, Vimagie éditions

Clichy sans clichés, éditions Robert Delpire - Acte Sud

Du Beau Travail!, avec Zoé Varier, éditions Trans Photographic Press

Europa, l'esprit des villes, catalogue Septembre de la Photographie, éditions Lieux dits

Generation X, World Press Photo Masterclass – First Decade, Gijs Stork Publisher, Hollande

2/15 – The day the world say no to the war, Editions Hello, New York, USA

Strangers : The first ICP Triennial of Photography and Video, Editions Steidl, UK

Prix et bourses

2011 Nominé pour la Villa Médicis, Académie de France à Rome

2011 Prix Arcimboldo

2010 Prix Lucien et Rodolf Hervé

2010 Nominé Prix du personnel Neuflyze Vie

2010 Allocation de recherche, CNAP

1995 3ème prix Observer Hodge Award (UK)

1993 World Press Photo Joop Swart Masterclass

Films et vidéos

1997 Foca, Absolut Serbia, avec Eyal Sivan, docu – 13' – Memento!

Kaboul, de guerre lasse, avec Eyal Sivan, docu – 13' – Memento!

1996 Itsembatsemba, Rwanda un génocide plus tard, avec Eyal Sivan, docu – 13' - Memento! (Mentions spéciales Golden Gates Award 1997 et festival de Bilbao 1997)

Burundi sous la terreur, avec Eyal Sivan, docu – 13' – Memento!

Collections

Bibliothèque Nationale de France, Fondation Swiss Life, Musée Nicéphore Niépce, collections particulières.